

INFO – GREHSS

n° 24

8 avril 2021

De l'intérêt des témoignages

Comme nous le disions dans l'éditorial du numéro 21 d'Info GREHSS, les témoignages d'assistantes sociales éclairent sur les pratiques. Ces témoignages, que l'on peut parfois trouver dans des écrits de type rapport, sont un élément dans la compréhension d'un moment d'un champ d'action, d'une institution. Pour cela nous avons publié, dans le numéro 21, le témoignage de Mlle Bézier, assistante sociale en protection de l'enfance à Saint Nazaire. Pour cela nous avons relayé, dans les numéros 22 et 23, l'appel à témoignage lancé aux assistantes sociales des PTT. De nombreux témoignages ont permis aussi de réaliser la recherche sur les mobilisations des assistantes sociales en 1990-1992. Et, dans le présent numéro, nous publions le témoignage de Jacqueline Félician, assistante sociale en psychiatrie à Marseille, aujourd'hui à la retraite. Ce témoignage porte sur un moment clés de la prise en charge des malades mentaux. C'est le moment fort de la critique des asiles, le moment de la mise en œuvre psychothérapie institutionnelle. Ainsi à Marseille en 1969 on change d'époque en passant les malades mentaux de l'hôpital du centre ville (La Timone) à « l'asile champêtre » ouvert dans un ancien sanatorium (Le Petit Arbois près d'Aix en Provence).

Vous trouverez également dans ce numéro, outre les rubriques habituelles comme activités du GREHSS, du côté de l'histoire du service social, une communication de Laurent Thévenet sur « les œuvres sociales ferroviaires dans les expositions internationales des années 1930 » et l'annonce du prix 2021 du Comité d'histoire de la sécurité sociale.

Henri PASCAL, président du GREHSS

Sommaire	Pages
PASCAL Henri <i>De l'intérêt des témoignages</i>	1
FELICIAN Jacqueline <i>Un asile champêtre : le Pavillon Pasteur au Petit Arbois</i>	2
Activités du GREHSS	8
Du côté de l'histoire du travail social	9
Communication <i>Les œuvres sociales ferroviaires</i>	11
Annonce : prix 2021 du Comité d'histoire de la Sécurité sociale	13
Bulletin d'adhésion	14

Un asile champêtre : le pavillon Pasteur au Petit Arbois. 1970-1975 Souvenirs de l'assistante sociale

Il y a seulement un peu plus d'un demi-siècle les aliénés devenaient des malades mentaux et les asiles, des hôpitaux psychiatriques, passage de l'ombre à une semi lumière. C'était aussi l'entrée dans le domaine du soin par un long travail auprès d'une population peu adaptée aux changements Ce sont mes souvenirs de ces années de mutation dans un contexte un peu particulier que je me propose d'évoquer ici: le Pavillon Pasteur au Petit Arbois à Aix en Provence.

Un exil.

En 1969, 150 malades mentaux venus de l'hôpital de la Timone à Marseille furent transférés au Petit Arbois (Aix en Provence) ancien sanatorium. Sur un vaste terrain de 72 hectares situé à 30km de Marseille, le sanatorium avait été édifié en 1936 pour recevoir 380 malades pulmonaires. Le 1^{er} janvier 1969 à la suite d'un accord conclu avec le Département, l'établissement fut confié à l'Assistance Publique de Marseille (APM) pour lui permettre de dégager ses hôpitaux surchargés. Ainsi deux pavillons furent destinés à recevoir des convalescents de médecine et de chirurgie et le 3^{ème}¹ le pavillon Pasteur fut réservé à la psychiatrie. 150 malades, 100 hommes et 50 femmes quittèrent donc l'Hôpital de la Timone affecté par la construction du Centre Hospitalier Universitaire.

C'est en 1844 que l'Asile St Pierre -ancien nom- avait ouvert ses portes aux aliénés de St Lazare, ancienne léproserie qui tombait en ruines et que la vétusté rendait inhabitable. L'asile était régi par la loi du 30 juin 1838², loi qui ne sera remplacée que par celle du 27 juin 1990. En 1934, l'asile était devenu Centre d'hygiène mentale de Marseille avec 2250 malades. En 1943 le centre était rattaché à l'APM et l'établissement devenait Hôpital général avec des services de médecine et de chirurgie. En 1969, ces vieux bâtiments étaient considérablement dégradés et la surpopulation n'arrangeait pas le problème. Quelques nouveaux services avaient été créés mais trop peu pour contenir toute cette population, donc l'idée d'un transfert de 150 malades ne pouvait que présenter une solution temporaire satisfaisante.

Comment ces personnes fragiles ont elles vécu cet exil ?

Beaucoup d'entre eux avaient passé une grande partie de leur vie à la Timone, une dame était entrée en 1917, une autre en 1942. Ils vivaient dans un isolement affectif complet, leur maison était l'Hôpital, leur famille le personnel soignant. Je n'ai pas assisté à leur arrivée mais je n'ai pas eu d'échos très alarmants. L'espace immense qui s'ouvrait devant eux n'a pas eu pour effet de favoriser les évasions. Leur long passé de soumission avait inhibé en eux toute velléité de fuite et si certains ont été retrouvés dans les bois par le personnel vigilant, il s'agissait plutôt d'une perte de repères que d'une tentative de départ. Les plus heureux

¹ Je remercie le professeur Georges François de l'association des Amis du Patrimoine médical pour ces informations

²Loi d'organisation hospitalière sur l'internement des malades mentaux, incapacité juridique et gestion des biens

furent les alcooliques qui rapidement prirent la mesure des avantages que leur procurait la situation de leur nouveau lieu de vie. Ils traversaient à pied la colline pour se rendre au village voisin et revenaient cacher leurs bouteilles de vin dans les bois. Ce stratagème éventé il ne restait plus aux infirmiers qu'à jouer à la chasse au trésor !

Modernité et tradition

Nous sommes en 1970 et depuis une dizaine d'années se dessine une nouvelle approche de la maladie mentale une rupture avec le système asilaire. Ce nouveau courant de pensée touche de nombreux psychiatres de tous horizons et de tous pays. Tous sont unanimes pour dénoncer l'absence³ de soins réels et apportent un peu d'espoir là où il n'y avait que résignation. Pour David Cooper, médecin anglais « la violence en psychiatrie, c'est celle que les hommes normaux exercent sur ceux que l'on a baptisé fous ». Toute une littérature foisonne sur des sujets autrefois ignorés ou dissimulés. En Italie Franco Basaglia publie un rapport sur l'hôpital psychiatrique de Gorizia. En France Jean Oury, inspiré par François Tosquellès, a créé le Château de la Borde à Cour-Cheverny, lieu de thérapie institutionnelle, collectif de vie. Roger Gentis vient de publier « Les murs de l'asile », terrible réquisitoire sur la situation des aliénés. Pour tous ces médecins il y a quelque chose à sauver, il faut combattre l'immobilisme qui entrave les hôpitaux psychiatriques, essayer de changer les mentalités. On enferme les fous pour protéger la société mais non pour les soigner. Nous sommes là dans ce que l'on appellera l'anti psychiatrie où tout est remis en question, l'urgence étant de sortir les malades de leur isolement, de l'espace clos où ils sont enfermés depuis la nuit des temps.

A Marseille aussi on avance à petits pas vers une modernisation du système aliénant. Le docteur François Tosquellès, qui a dirigé un service à la Timone avant de repartir à St Alban, a lancé les premières pierres de psychothérapie institutionnelle. Le docteur Michel Baudry également qui a introduit les neuroleptiques dans son service. Portés aux nues par les uns, critiqués par les autres, les neuroleptiques ont fait couler beaucoup d'encre. Accusés de remplacer la camisole de force par une camisole chimique, il semble toutefois qu'ils aient favorisé une diminution de la souffrance psychique et facilité la relation avec les malades. N'étant pas médecin je ne saurais émettre un avis sur cette question qui a soulevé tant de polémiques !

Au pavillon Pasteur du Petit Arbois un essai de psychothérapie institutionnelle se met en place impulsé par le docteur Grangeon médecin chef puis ensuite, à son départ, par le docteur Bouckson et par l'équipe soignante : un surveillant chef des infirmières et infirmiers, une ergothérapeute, une secrétaire, deux psychologues vacataires, trois internes, une assistante sociale. Le principe est de se servir du milieu hospitalier comme facteur thérapeutique en impliquant les sujets dans une vie collective. Non la psychanalyse n'est pas entrée au Pavillon mais certains soignants ont fait une démarche personnelle et donnent toute son importance à la parole. Les patients de chaque étage participent une fois par semaine à une réunion communautaire destinée à leur permettre d'exprimer leurs désirs, leurs revendications, leurs frustrations, leur colère parfois. Faisant suite à la réunion communautaire, l'équipe soignante en commente le contenu, donne un avis favorable ou pas aux propositions émises par les patients. Il s'agit souvent d'améliorer le quotidien et surtout de prévoir des sorties, des promenades. Le pavillon Pasteur dépend administrativement de la

³Psychiatrie et anti psychiatrie. David Cooper. Editions du Seuil.1970

Timone et toute décision impliquant l'utilisation de l'estafette doit être discutée au Comité des loisirs qui se réunit une fois par mois à la Timone, système compliqué qui ne laisse pas beaucoup de place à l'improvisation. Deux ou trois fois par an une grande fête avec bal rassemble patients et personnel des deux services qui apportent leur contribution décorent les murs confectionnent les sandwiches. Un grand moment de complicité, d'échanges.

La vie quotidienne est rythmée trois fois par jour par les arrivées et départs du car qui part de la Timone, emmène le personnel soignant qui va prendre son service et ramène à Marseille ceux et celles qui ont terminé. Pour nos voisins des pavillons de chirurgie et de médecine c'est le car des psychopathes, toutes fonctions confondues, appellation qui témoigne d'un certain mépris et peut-être aussi de la peur que la folie engendre toujours !

Dès l'ouverture de la cafétéria un grand nombre de patients afflue. C'est le lieu de convivialité par excellence, de rencontre incontournable où l'on se retrouve, discute avec le personnel fume et enfume le local ! Mais que faire de ces longues journées ! Certains malades perçoivent encore le pécule, petite somme allouée aux travailleurs, survivance d'un passé pas encore tout à fait révolu. Car il fut un temps pas si éloigné où, dans les hôpitaux psychiatriques, les malades occupaient à bas prix de multiples fonctions subalternes dans les lingerie, le portage des repas, le jardinage, et, pour les dames, le ménage dans les villas des directeurs. Sous prétexte de combattre l'oisiveté, sous le nom rassurant de travail thérapeutique, tout un personnel quasi gratuit apportait ses compétences à la bonne marche de l'hôpital. Ce n'est pas le cas au Petit Arbois où les tâches sont limitées.

Un autre lieu très fréquenté est l'atelier d'ergothérapie où une infirmière patiente et dévouée leur apprend à utiliser leurs mains et à penser à l'objet à confectionner ce qui peut être source d'une grande fierté pour ceux qui n'ont jamais rien réalisé

Divers groupes sont constitués par les psychologues, groupes de paroles, de musique. Un essai de mettre la parole au service des alcooliques s'est avéré peu constructif. Ils étaient assez indignés d'être ainsi regroupés et montrés du doigt (ils le vivaient ainsi) et n'avaient toute addiction à l'alcool.

Un travail d'équipe

J'ai pris mes fonctions au pavillon Pasteur le 1er octobre 1970 ignorant tout ou presque de la maladie mentale et de ce que l'on attendait de moi. Heureusement il s'agissait d'un travail d'équipe où chacun intervenait selon sa spécificité. C'était à la fois rassurant pour la novice que j'étais mais, aussi, parfois un peu pesant car pour mettre tout le monde d'accord sur une décision, il fallait beaucoup de temps, de conviction et d'énergie. Dans son ouvrage « Guérir la vie » Roger Gentis ironise beaucoup sur l'équipe, pour lui terme à la mode où les infirmiers font le plus gros du travail. J'ai rapidement évalué les limites du travail en équipe car les fonctions de l'assistante sociale ne se bornent pas aux relations avec le groupe et c'est dans une grande solitude que l'on doit affronter les administrations tatillonnes, les employeurs réticents, les directeurs de maison de retraite méfiants et, surtout, le manque de structures adaptées à de lourdes pathologies. Mais une totale liberté m'était accordée et je pouvais organiser mon travail comme je le souhaitais. La seule injonction venait de la Timone : il fallait libérer des lits. Nous n'étions pas sectorisés (loi du 15 mars 1960), les entrées n'étaient pas directes et chaque sortant était immédiatement remplacé par un entrant venant de la Timone. Ainsi, dès mon arrivée, j'ai trouvé sur mon bureau une pile de dossiers de personnes à placer en maison de retraite personnes auxquelles d'ailleurs on n'avait pas demandé leur avis. Je devais donc constituer les demandes, les apporter au

Bureau d'aide sociale, 54 rue Caisserie à Marseille, mais, pour moi, le plus difficile était d'accompagner ces patients dans des lieux inconnus. C'était souvent un déchirement et il m'est arrivé une fois de ramener au pavillon Pasteur une dame en larmes qui s'accrochait à moi en hurlant "ramenez moi à la jolie maison". Je n'aurais pas du être seule pour faire ces accompagnements mais les infirmiers n'avaient pas le droit de sortir de l'hôpital.

Si ces sorties obtenaient un consensus au sein de l'équipe il n'en était pas de même pour les malades plus jeunes pour lesquels nous ambitionnions une réinsertion par le travail. Ces jeunes patients venaient me voir avec une demande de travail, mais que dissimulait cette demande ? Que voulaient-ils qu'ils ne pouvaient formuler ? Essayaient-ils de se prouver à eux-mêmes qu'ils existaient, qu'ils avaient encore des désirs ? Voulaient-ils que je m'occupe un peu plus d'eux ? Est-ce là une des raisons de leurs échecs ? Je dois aussi souligner le fait que notre équipe ne fonctionnait pas d'une manière unanime sur ce sujet et les détracteurs employaient des arguments irréfutables ; si tu travailles, tu perds ta pension. Ce désaccord était ressenti par les malades qui mettaient en échec toute tentative de réinsertion tout en manifestant le désir de travailler. C'était complexe et peut-être aurions-nous dû écouter les anciens infirmiers plus expérimentés ? Mais nous voulions tellement pour nos patients une autre vie qu'inconsciemment ils ne souhaitaient pas !

Pour ces demandes d'emploi, j'étais en relation avec le « Retour à la vie », association en liaison avec la Société d'Hygiène mentale du Sud Est⁴ où des bénévoles procuraient des emplois simples adaptés aux malades mentaux, et, bien sûr, mal rémunérés. Je pense n'avoir jamais réussi à réinsérer un seul patient, les essais se terminaient mal très rapidement. L'un a fait une tentative de suicide (sans gravité) dès le premier jour, un autre a été renvoyé par les Compagnons d'Emmaüs au bout de huit jours car trop ralenti, un troisième employé dans un restaurant faisait encore le soir la vaisselle de midi ! J'ai tout de même réussi à trouver un stage à Toulouse à un jeune garçon qui y est resté.

Le manque de structures adaptées comme les CAT (centre d'aide par le travail) faisait cruellement défaut. Ces patients avaient besoin d'un encadrement solide, d'un soutien psychologique efficace et tout cela ne se trouve pas sur le marché du travail. Dans les CAT de la Chrysalide nos patients n'étaient pas les bienvenus, la direction réservait ses places aux handicapés physiques. Le travail des malades mentaux demeurait un grand problème difficile à résoudre. Nous travaillions en collaboration avec le service social du Reclassement professionnel de la Sécurité sociale mais là aussi les Centres de réinsertion avaient un niveau trop élevé pour nos patients. Nous étions malheureusement desservis par notre isolement et là il n'y avait pas de solution pratique. Plus tard dans un autre lieu, nous aurons de meilleurs résultats mais au Petit Arbois, il fallait avoir la sagesse de se résigner ce qui n'était pas toujours le cas.

Ainsi que je l'ai déjà écrit je pouvais organiser mon travail comme je le souhaitais, ce qui me facilitait dans mes démarches. C'est ainsi que j'ai décidé de donner la priorité à trois types de problème : les papiers d'identité, la régularisation des situations sociales et la recherche des familles.

En ce qui concerne les papiers d'identité les démarches ont été facilitées par le Commissariat du Boulevard Baille, à Marseille, disparu à présent, où l'on m'autorisait de

⁴La SHM a été créée en 1957 à la suite du mouvement de la psychiatrie institutionnelle sous l'impulsion de psychiatres dans le but de réinsérer les malades mentaux. Participation à la Commission de Reclassement professionnel. Service de protection tutélaire .

donner pour adresse le boulevard Jean Moulin au lieu d'Hôpital de la Timone qui aurait stigmatisé ces patients. En revanche avec le Service des Etrangers il n'y avait aucune discussion possible. Pour avoir un titre de séjour il leur fallait une carte de travail et, pour avoir une carte de travail, il fallait un titre de séjour ! Leur intransigeance me laissait furieuse et découragée. Je n'ai donc jamais rien obtenu de leur part. De plus on me ressortait une loi antédiluvienne selon laquelle les malades mentaux hospitalisés n'avaient pas droit à l'obtention de titres de séjour.

Mon deuxième objectif, régulariser des situations vis à vis de la sécurité sociale, constituer des dossiers de liquidation de retraite a été plus facile à réaliser. Ces patients avaient souvent travaillé dans de multiples endroits en raison de leur pathologie, et parfois non déclarés mais c'était un travail plutôt amusant et dont les résultats étaient satisfaisants. J'ai pu ainsi permettre à un patient de renouer des relations avec son ancien employeur qui lui devait d'ailleurs un mois de salaire et lui redonner des droits à la sécurité sociale. Petites joies dans un milieu où elles étaient rares !

Mon troisième but était de rechercher les familles dont nous avions les adresses. En effet j'étais choquée par l'abandon affectif où se trouvaient beaucoup de nos patients et j'ai pensé que ce serait bien si je parvenais à ce que ces familles se manifestent et viennent quelquefois leur rendre visite. Je dois dire que partout j'ai été bien reçue, et qu'il y a eu quelques échanges entre ces patients et leurs familles. Je pense que souvent leur crainte était que nous leur demandions de reprendre leur malade. Comme il n'a jamais été question de sortie, les relations étaient plutôt chaleureuses. A la suite de ces retrouvailles un vendredi par mois j'accompagnais une jeune patiente chez sa mère à Roquevaire et à midi avant de partir, nous devions toutes les deux manger le couscous ! J'ai tout de même un souvenir très triste de nos relations avec les familles ; Antoine avait travaillé aux mines de Gardanne et bénéficiait d'une pension d'invalidité qu'il percevait trimestriellement. Donc ponctuellement tous les 3 mois son père venait le chercher, l'accompagnait à la perception de Roquevaire et nous ramenait Antoine en gardant l'argent. Cette situation nous a paru intolérable, car Antoine se plaignait de cet état de choses, nous avons décidé en équipe et avec lui, que désormais c'est nous qui l'accompagnerions et lui garderions l'argent. Le résultat de s'est pas fait attendre ! Le père n'est plus venu voir son fils qui en a ressenti une immense tristesse. Non seulement il n'avait plus de nouvelles des siens mais encore il a réalisé à quel point les visites de son père étaient intéressées. De plus il a fallu demander une mesure de tutelle car Antoine était bien incapable de gérer une somme d'argent si minime soit elle. Cette histoire nous a laissé beaucoup d'amertume. Comme pour la mise au travail, nous n'avions écouté que notre désir d'émancipation et le pauvre Antoine a fait les frais de notre inexpérience.

C'étaient quelques souvenirs livrés pèle mèle d'une époque heureuse où tout semblait possible malgré les échecs Redonner à ces patients un statut d'êtres humains, parler avec eux, les écouter et surtout les entendre, accepter leur différence tout cela préfigurait une évolution qui en fait sera très lente à porter ses fruits car la folie reste toujours inquiétante dans l'opinion publique. Mais un petit pas était fait pour combattre l'obscurantisme.

Le 31 octobre 1975, je quittais le Pavillon Pasteur avec le docteur Bouckson , l'interne Alain Gavaudan qui deviendra plus tard chef de service et quelques membres de l'équipe soignante . Une page se tournait, une autre s'ouvrait. Le Centre Hospitalier Spécialisé Valvert de Marseille, flambant neuf, nous accueillait et le 2 novembre nous montions les lits livrés

en pièces détachées afin de pouvoir recevoir les premiers patients dont l'arrivée était prévue le 4. Nous entrions dans des structures plus modernes, la sectorisation s'organisait et en nous l'immense espoir que le psychiatrie avait enfin sa place.

Non, je ne terminerai pas sur une note optimiste. En 2020 la psychiatrie reste le parent pauvre de la médecine. Après toutes ces années de progrès dans la prise en charge des patients en particulier la sectorisation qui offre l'avantage d'une hospitalisation de proximité et le suivi en CMP -centre médico psychologique- à la sortie de l'hôpital assurant ainsi une continuité du soin, il semble que tout cela soit remis en question.. Dans un article paru le 22 juillet 2020 dans Médiapart⁵ un collectif de soignants de Valvert exprime son désarroi face au dernier rapport d'information sur l'organisation de la santé mentale et dresse le constat « d'une psychiatrie au bord de l'implosion ».

Le manque de moyens pose d'énormes problèmes car la qualité du soin nécessite un personnel nombreux, qualifié, et les restrictions budgétaires vont à l'encontre de tout projet thérapeutique. La crise actuelle due au Covid 19 risque d'aggraver un peu plus une situation déjà critique et alarmante. Heureusement les équipes soignantes et les psychiatres sont toujours prêts à lutter pour une psychiatrie basée sur des valeurs humaines, pour le respect des droits des patients en espérant un jour être entendus⁶.

Jacqueline FÈLICIAN

Bibliographie

Franco Basaglia *L'institution en négation* Editions Combats Seuil 1970
 David Cooper *Psychiatrie et anti psychiatrie* Editions du Seuil 1970
 Michel Foucault *Histoire de la folie à l'âge classique* Gallimard 1972
 Roger Gentis *Les Murs de l'asile* Librairie Maspéro 1970
 Roger Gentis *Guérir la vie* Librairie Maspéro 1971
 Jean Oury *Psychiatrie et Psychothérapie institutionnelle* Payot 1976
 Jean Oury *Onze heures du soir à La Borde* Editions Galilée. 1980



⁵ Sources:https://www.atih.sante.fr/chiffres_cles_de-l-hospitalisation
 Agence technique de l'Information sur l'Hospitalisation.

URLsource:<https://blogs.mediapart.fr/collectif-de-lhopital-valvert/blog/220720/quels-enjeux-pour-reformer-la-psychiatrie-d'aujourd'hui>

⁶ L'Anti capitaliste. N°538, 8octobre 2020

Activités du GREHSS

De nouvelles biographies

COHEN Gaby née Wolff (1923-2012)

Née le 9 mars 1923 Gaby Wolff est éducatrice dans une maison d'enfants de l'OSE ; elle participe au sauvetage des enfants juifs aux côtés d'Andrée Salomon. Pendant la guerre, elle acquiert un diplôme de jardinière d'enfants de l'école Montessori ; après guerre elle se spécialise dans le travail social auprès des enfants de Buchenwald. En 1947 elle suit une formation d'assistante sociale aux Etats Unis et, en 1948, elle est recrutée par le *Joint* américain pour faire le lien entre toutes les organisations sociales juives d'après guerre et termine sa carrière comme assistante sociale chef au Fonds social juif unifié.

OWINGS Chloe (1883-1967)

Née le 5 juillet 1883, Owings Chloe s'engage, en sortant de l'Université de Washington, comme visiteuse en 1911-1912. En 1916 elle se rend en France où elle exerce en hôpital. A la fin de la guerre elle reste en France où elle crée le Service Social de l'Enfance en danger moral en 1923. Quelques années plus tard elle retourne aux Etats Unis où elle continue à s'engager dans l'action sociale.

VIEILLOT Marie Thérèse (1888-1985)

Marie-Thérèse Vieillot est née à Salonique en Turquie le 6 décembre 1888. Elle rentre en 1913 comme étudiante dans la première promotion de l'Ecole Pratique de Service Social, elle y exerce comme formatrice après la première guerre mondiale. Elle a aussi fondé le service social du Service Social de l'Enfance. Ayant fait des voyages d'étude aux Etats Unis, elle a été l'introductrice en France du case-work entre les deux guerres. Elle a également exercé la direction de plusieurs écoles de service social.

Service social des prisons

Avec une nouvelle maquette, la revue *Les Temps du Social* vient de sortir son numéro 14 (mars 2021) consacré au service social des prisons. Outre une courte bibliographie sur le sujet, il comprend un article de Céline Lhotte présentant le service social des prisons paru dans *La Santé de l'Homme* d'août 1950 et un article de Jean Claude Vimont « Les missions des assistantes sociales dans la Réforme pénitentiaire après 1945 ». Vous pouvez consulter ce numéro sur le site du GREHSS (www.grehss.fr) et, nous pouvons vous l'envoyer si vous le souhaitez.

Dans la *Lettre d'information* n° 290 du 3 avril du site de Laurent Mucchielli *Délinquance, justice et autres questions de société*, la parution de *Les Temps du Social* n° 14 est annoncée et un lien vers notre site permet aux lecteurs de cette lettre d'information d'accéder à notre site et de pouvoir lire notre revue.



Du côté de l'histoire du travail social

La cause des pauvres

Frédéric Viguié retrace dans cet ouvrage l'histoire de la cause des pauvres depuis 1945, combat qui s'est souvent soldé par des victoires à la Pyrrhus face aux représentants des hautes sphères de l'État social et à leur conception d'une bonne action publique.

La lutte contre la pauvreté connaît une transformation majeure depuis la fin du XXe siècle. Longtemps au cœur d'une politique sociale inclusive, « les pauvres » sont désormais une catégorie d'individus qu'une administration tatillonne stigmatise, tout en leur dispensant d'insuffisantes prestations. Comment est-on passé d'un idéal d'insertion sociale à l'injonction de traverser la rue pour trouver un emploi ?

Pour comprendre cette évolution, Frédéric Viguié retrace l'histoire de la cause des pauvres depuis 1945. Il décrit notamment le travail mené par des associations comme ATD Quart Monde ou la Fédération des acteurs de la solidarité dans les campements et les cités de transit de l'après-guerre et la façon dont elles ont, au fil des ans, porté cette cause sur les scènes administratives, politiques, médiatiques et scientifiques. Un combat qui s'est souvent soldé par des victoires à la Pyrrhus face aux représentants des hautes sphères de l'État social et à leur conception d'une bonne action publique. (Présentation par l'éditeur)

VIGUIER Frédéric, *La Cause des pauvres en France*, Les Presses de Sciences Po, juin 2020.

Philanthropes en 1900

La philanthropie est à la mode. Depuis qu'a été entrepris le démantèlement de l'État social, on attend des mécènes et des bénévoles qu'ils prennent le relais. S'intéresser à leur histoire permet de relativiser la nouveauté du phénomène, s'interroger sur les rapports entre philanthropie et pouvoir et revisiter cet aspect peu connu de l'histoire politique et sociale des classes privilégiées. À l'aube du XX^e siècle, les grands pays industriels ont connu un « printemps de la charité » : les œuvres d'intervention de terrain se multipliaient, les sociétés réformatrices étendaient leur champ d'action, les églises, les municipalités et les initiatives privées séculières développaient une vigoureuse émulation. L'avenir était ouvert et ces différents acteurs pouvaient l'envisager chacun à sa manière : les bifurcations des chemins nationaux en matière de politiques sociales étaient encore indécises. Comment se fait-il que ces hommes et ces femmes, en dépit de leurs concurrences et, souvent, de leurs différends confessionnels et politiques, pouvaient s'accorder sur la définition des problèmes à résoudre, sur les méthodes de l'action, voire sur une certaine division du travail ? L'étude des réseaux charitables permet d'éclairer cette épineuse question. Ce livre collectif est une étude des mondes de la philanthropie dans quatre grandes villes vers 1900 : Londres, New York, Paris, Genève. Deux capitales politiques et deux capitales économiques, une ville à dominante catholique et trois à dominante protestante en dépit des immigrations, une ville qui n'avait jamais connu d'Église établie, deux où il y en avait une, une autre qui avait entrepris de séparer l'Église dominante de l'État. La philanthropie est ici définie, à la manière

des contemporains eux-mêmes, de façon très ample : elle comprend les œuvres de l'assistance aux pauvres et aux faibles, les patronages et les hôpitaux, les coopératives et mutuelles, les institutions municipales, les œuvres prosélytes des églises, les diverses sociétés réformatrices. Tous ces laboratoires d'idées et d'expérimentation avaient entrepris, ensemble ou côte à côte, de définir ce qu'allait être le nouveau siècle. Cette étude est fondée sur une source principale : les répertoires charitables que, dans chaque ville, compilaient et publiaient des groupes de philanthropes qui avaient entrepris de rationaliser les pratiques charitables, d'organiser la coopération entre les œuvres et voulaient se voir reconnaître comme les représentants de celles-ci. Ce livre d'histoire présente une enquête inédite qui interroge l'archive avec les outils de la sociologie. (Présentation par l'éditeur)

TOPALOV Christian (sous la direction) 2020 *Philanthropes en 1900. Londres, New York, Paris, Genève* Paris Editions-Créaphis

Sur Deligny

Variée, étrange, protéiforme, obsédante, l'œuvre de Deligny est un travail, le travail d'une vie. Œuvre écrite tout d'abord, tant Deligny a écrit pendant près de soixante ans, des textes de tous registres : contes, romans, nouvelles, pièces de théâtre, scénarios, articles, essais ou autobiographie. Œuvre visuelle ensuite, parce que le cinéma l'accompagne dans chacune de ses tentatives, et sa réflexion sur l'image s'étoffe au fil des ans. Œuvre graphique ensuite, articulée autour de pratiques qui visent à faire trace, du dessin au tracé des cartes, jusqu'au travail sur les objets dans le quotidien du réseau des Cévennes. Parler d'œuvre lorsque l'on parle du travail de Deligny, c'est aussi faire signe vers l'œuvre d'art. La tentative en partage la matérialité, la valeur esthétique et parfois conceptuelle sans jamais s'y résumer. En combinant les outils : la photo, le dessin, le film, la calligraphie, la danse des mots, la musique, la rythmique des phrases et des idées, elle possède à la fois les vertus d'une œuvre éphémère et d'une œuvre durable. Elle s'entend autant qu'elle se voit, qu'elle se sent, et possède sa part d'ombre et de mystère, ses évidences et ses incohérences, ses logiques et ses intuitions. Pour Deligny, la tentative est œuvre d'art, tout autant qu'elle est un « fait politique », et c'est à cette jonction que peut se voir la manière dont son travail est intrinsèquement lié à sa pratique avec les enfants en marge, de l'asile d'Armentières aux collines des Cévennes. Comme cette pratique, cette œuvre déborde, elle sort du cadre, s'affranchit des limites institutionnelles. Elle se pense au-dehors en même temps qu'elle pointe férocement les limites du dedans de l'institution : clôture idéologique ou enfermement des pratiques. (Présentation par l'éditeur)

POUTEYO Michael, TOUIL Ahmed-Nordine « Fernand Deligny, lignes et ricochets » *Le Sociographe* 2020/5 hors série n° 13 Editions Champ Social



Communication

LES ŒUVRES SOCIALES FERROVIAIRES DANS LES EXPOSITIONS INTERNATIONALES DES ANNEE 1930, LES ASSISTANTES SOCIALES MOBILISEES...

Au cours des années 1930, plusieurs grandes expositions internationales sont organisées à Paris, notamment l'exposition coloniale de 1931 et l'exposition internationale de 1937. En 1935, Bruxelles organise une exposition universelle. En 1939, l'exposition du progrès social, plus limitée, ouvre à Lille et Roubaix à quelques semaines de l'entrée en guerre. Les réseaux de chemins de fer, puis la SNCF sont représentés dans ces expositions avec des pavillons imposants. Ces expositions visitées par des milliers de français et de touristes sont une vitrine pour les grandes compagnies ferroviaires, puis en 1939 pour la SNCF, afin de montrer leur puissance et leur savoir-faire technologique.

Lors de l'exposition coloniale de 1931, les œuvres sociales des principaux réseaux de chemins de fer évoque uniquement l'apprentissage, l'enseignement ménager et l'éducation physique. Cependant en prévision de l'exposition universelle de Bruxelles prévue en 1935, une brochure, « L'effort social des grands réseaux de chemin de fer en faveur de leur personnel », est éditée la même année listant et explicitant l'ensemble des œuvres sociales et de protection sociale créés au sein de ces réseaux.

L'exposition universelle de 1937 de Paris accueille plus de 150 pavillons de pays étrangers, de régions, des colonies et ceux consacrés aux arts, sciences et techniques et aux industries. Elle se tient dans un environnement international tendu avec l'imposant face à face entre le pavillon soviétique et celui de l'Allemagne nazie au Trocadéro, alors que le pavillon de la république espagnole présente Guernica, l'œuvre monumentale de Pablo Picasso sur le bombardement et le massacre des habitants de Guernica commis par les franquistes et les aviations allemandes et italiennes.

Le peintre Robert Delaunay y signe la façade du palais des chemins de fer, situé à la gare désaffectée des Invalides sur plus de 15 000 mètres carrés. Une grande partie du palais est consacrée aux avancées technologiques ferroviaires avec une ambition de donner à l'exposition « une valeur éducative en même temps qu'un aspect attrayant pour le grand public ». Néanmoins, une partie du palais est consacré aux œuvres sociales. L'espace dédié à celles-ci est situé dans le grand hall d'entrée au rez-de-chaussée. Il est composé d'une série de stands informatifs, de maquettes, de diaporamas et de films retraçant la vie familiale des cheminots. Cette partie semble le témoin de l'importance accordée par ces réseaux aux institutions sociales mises en place pour leur personnel et leur famille. Les dirigeantes des services sociaux dont Marguerite Grange et Suzanne Umbdestock et des travailleuses sociales sont alors mobilisées pour la réussite de ces projets et l'animation des stands. Certaines assistantes sociales présentes reçoivent des diplômes en guise de remerciements tandis que Suzanne Umbdenstock directrice du service social du réseau ferroviaire de l'Etat est nommée à la légion d'honneur.

L'hygiène infantile avec les dispensaires, l'enseignement ménager, l'apprentissage, la lutte contre les maladies, l'équipage radiologique contre la tuberculose, le corps des assistantes sociales, les colonies de vacances, le cinéma social, le logement, la psychotechnique et les activités sportives proposées aux agents et aux enfants sont les principaux thèmes abordés

sur ces panneaux géants. L'ensemble se veut didactique et volontairement intégré à un tout où technologies ferroviaires de pointe, puissance des réseaux et services sociaux se « complètent naturellement ». Il s'agit pour les dirigeants des réseaux de souligner leur volonté de paix sociale, leur ambition de fidéliser une main d'œuvre spécialisée et de symboliser leurs préoccupations sociales et hygiénistes en réponse aux fléaux sociaux du moment et aux revendications ouvrières dont les grèves de 1936 sont l'exemple le plus frappant.

Ces pavillons grandioses aux coûts importants, accueillent des milliers de visiteurs, et ce, dans un climat de difficultés économiques des réseaux qui conduiront à la création de la SNCF en 1938.

Dernière exposition d'avant-guerre, celle du progrès social à Lille a pour objectif de « valoriser les progrès et les efforts accomplis pour améliorer les conditions d'existence des populations ». Les thèmes de l'hygiène, de l'éducation, la lutte contre les fléaux sociaux y sont largement représentés par de nombreux pavillons. La SNCF y installe un faux village modèle représentatif des cités cheminotes avec tout le dispositif d'œuvres sociales intégrées.

Laurent Thévenet Janvier 2021

Sources :

- Archives du groupe SNCF,
- Centre de documentation de Rails & histoire,
- Fonds cheminots du CCEGPF
- Presse : *Notre métier* 15 mai 1939, *PO-Midi illustré* n°51 de 1937, Exposition coloniale internationale de 1931 - Compagnie du Nord



Liste des dossiers publiés dans Info GREHSS et accessibles sur le site www.grehss.fr :

Info GREHSS n° 12 15 /10/2018 « Lettre d'une directrice d'école aux parents d'élèves mai 1968 »

Info GREHSS n° 13 20/12/2018 « Organisation de la conférence internationale de service social 1928 »

Info GREHSS n° 14 15/03/2019 « Marie Thérèse Vieillot sur la réforme du DEAS de 1938 »

Info GREHSS n° 15 06/05/2019 « Ecole de formation sociale 1910-1911 »

Info GREHSS n° 16 05/07/2019 « Sur le syndicat CGT des assistantes sociales 1946 »

Info GREHSS n° 17 25/09/2019 « Ecole d'Action sociale 1931 »

Info GREHSS n° 18 10/01/2020 « Besoins et tendances du service social rural »

Info GREHSS n° 19 30/03/2020 « Histoire de la formation des assistantes sociales à Nantes »

Info GREHSS n° 20 15/06/2020 « Mobilisations des assistantes sociales de 1989 à 1992 »

Info GREHSS n° 21 22/10/2020 « Assistante sociale de PMI à Saint Nazaire »

Info GREHSS n° 22 15/12/2020 « Activités sociales à la Poste au XX^e siècle »

Info GREHSS n° 23 04/02/2021 « *Soutenance de la thèse sur le système de formation* » de P. Lechaux

ANNONCE :

Prix 2021 du Comité d'histoire de la sécurité sociale

1) Extrait du règlement

Article 1

Dans le cadre de sa mission tendant à promouvoir les travaux sur l'histoire de la sécurité sociale et plus largement de la protection sociale de l'Ancien Régime à nos jours, le Comité d'histoire de la sécurité sociale récompense chaque année des thèses et des mémoires du niveau master. Le jury est composé des membres du conseil scientifique du Comité d'histoire de la sécurité sociale.

Article 2

Ces travaux doivent :

- se rapporter à l'histoire de la protection sociale au sens large (chômage et action sociale inclus), y compris dans sa dimension internationale,
- être achevés depuis moins de trois ans,
- être rédigés en français ou en anglais.

Les prix décernés aux thèses ayant pour objectif d'aider à leur publication, le jury écartera les thèses déjà publiées ou en cours de publication.

2) Prix 2021

En 2021, quatre prix pourront être décernés par le Comité d'Histoire, deux pour les thèses consacrées à des travaux de recherches historiques inédits et deux pour encourager à la réalisation des travaux de recherches de niveau master. L'ensemble est doté de 7 000 €, pour les thèses 4 500 € et pour les mémoires de master 2 500 €.

Les personnes souhaitant concourir doivent transmettre leur dossier au plus tard le 20 mai 2021. Il leur est demandé de fournir un dossier numérique composé de :

- . une lettre de candidature rédigée sur papier libre,
- . la thèse ou le mémoire en format pdf, un ou deux exemplaires de la version imprimée pourra être demandée ultérieurement,
- . le rapport de soutenance pour les thèses,
- . un résumé (environ 8 000 signes pour les travaux en français, et 20 à 30 000 signes pour les travaux en anglais),
- . un curriculum vitae complet.

L'ensemble devra être adressé à : chss@sante.gouv.fr



Info GREHSS est le bulletin du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS). Il paraît cinq fois par an.

Responsable de publication : Henri PASCAL président du GREHSS

Adresse postale :

GREHSS Cité des Association

boite postale n° 192

93 La Canebière 13001 Marseille

Adresse mail : greh.servicesocial@orange.fr site : www.grehss.fr

Bulletin d'adhésion 2021

Le GREHSS a pour seule ressource financière les cotisations de ses adhérents. Si vous pensez que ce que fait le GREHSS est utile à l'histoire du service social, soutenez son action en adhérent ou en ré-adhérent et éventuellement en faisant un don. Sur le site www.grehss.fr vous trouverez des informations nombreuses sur l'activité du GREHSS.

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

.....

Mail:.....

Téléphone:.....

Activité professionnelle:.....

Adhère au GREHSS :20 €

Dons.....

Total

Règlement

→ soit par chèque à l'ordre de GREHSS à envoyer à : GREHSS Cité des Associations
Boîte aux lettres 192 93 La Canebière 13001 Marseille

→ soit par virement à Groupe d'étude sur l'histoire du service social
IBAN FR76 1460 7000 6506 5195 0966 705 (et envoyer le bulletin d'adhésion
soit à l'adresse postale du GREHSS soit à son adresse mail
greh.servicesocial@orange.fr)